

Conseil communal du 27 novembre 2023

Notes de synthèse

Séance publique

1. **HOMMAGE :**

Un hommage sera rendu aux femmes victimes de violence et discriminations, conformément à la motion adoptée par le Conseil du 17 février 2020.

2. **DECISIONS DE TUTELLE : COMMUNICATION :**

Il est proposé au Conseil de prendre connaissance des décisions de la Tutelle.

3. **ASBL TELEVISION MONS-BORINAGE : UTILISATION DES SUBSIDES 2022 - APPROBATION :**

Il est proposé au Conseil d'approuver l'utilisation de la subvention accordée pour l'année 2022 à l'ASBL Télévision Mons-Borinage.

4. **ASSOCIATIONS SPORTIVES : SUBVENTIONS 2022 - CONTROLE :**

Il est proposé au Conseil de prendre acte du contrôle des subventions accordées aux associations sportives reconnues et à approuver les rapports de justification des subventions octroyées.

5. **FABRIQUE D'EGLISE SAINT-GERY DE BAUDOUR : MODIFICATION BUDGETAIRE N° 2 DE L'EXERCICE 2023 - APPROBATION :**

Il est proposé au Conseil d'approuver la deuxième modification budgétaire pour l'exercice 2023 de la Fabrique d'église Saint-Géry de Baudour.

6. **PROCES-VERBAL DE VERIFICATION DE LA CAISSE DE LA DIRECTRICE FINANCIERE : 3E TRIMESTRE 2023 :**

Il est proposé au Conseil de prendre connaissance du procès-verbal de vérification de la caisse de la Directrice financière concernant la période du 1er janvier au 30 septembre 2023.

7. **CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE : BUDGET 2024 - PROROGATION DE DELAI :**

Il est proposé au Conseil de proroger, d'une durée de 20 jours, le délai de quarante jours qui lui est imparti pour exercer son pouvoir de tutelle spéciale d'approbation sur le budget du service ordinaire et extraordinaire de l'exercice 2024 arrêté par le Conseil de l'Action Sociale en sa séance du 25 octobre 2023.

8. **VILLE : BUDGET - EXERCICE 2024 : ARRET :**

Il est proposé au Conseil d'arrêter le budget de l'exercice 2024.

9. COUT-VERITE RELATIF A LA GESTION DES DECHETS : BUDGET 2024 - ARRET :

Il est proposé au Conseil d'arrêter le coût-vérité relatif à la gestion des déchets, budget 2024.

10. REGLEMENTS TAXES ET REDEVANCES : RÉVISIONS 2024 :

Il est proposé au Conseil d'arrêter les règlements taxes et redevances suivants :

- taxe sur l'enlèvement et le traitement des déchets ménagers et assimilés : exercice 2024
- taxe sur le stationnement sur les emplacements de borne de recharge électrique : exercice 2024 à 2025
- redevance sur la délivrance de documents administratifs : exercice 2024.

11. SUBVENTION OCTROYEE A L'ASBL TELEVISION MONS-BORINAGE POUR LA PERIODE 2023-2024 : CONTRAT DE GESTION - APPROBATION :

Il est proposé au Conseil de marquer son accord de principe sur la subvention octroyée à l'ASBL Télévision Mons-Borinage pour une période de 2 ans, soit 2023-2024 comme suit :

- o 2,81 EUR par habitant en 2023
- o 3,06 EUR par habitant en 2024.

12. ASSOCIATIONS SPORTIVES : SUBVENTIONS 2024 - OCTROI :

Il est proposé au Conseil de :

- octroyer une subvention en numéraire d'un montant total de 156 015,24 EUR TVAC, pour l'année 2024
- autoriser le Collège communal à allouer durant l'exercice 2024, dans le respect du Règlement communal portant sur les critères de reconnaissance des clubs et associations voté par le Conseil communal en séance du 16 décembre 2019 et entré en vigueur le 24 janvier 2020 et toujours en fonction de ce qui est disponible, moyennant demande préalable au Collège communal, les subventions
- confier au Collège communal le contrôle des subventions :
 - inférieures à 2 500 EUR via une déclaration sur l'honneur du bénéficiaire d'avoir utilisé la subvention aux fins pour lesquelles elle a été octroyée et un rapport d'activité
 - supérieures à 2 500 EUR mais inférieures à 25 000 EUR via une déclaration sur l'honneur du bénéficiaire d'avoir utilisé la subvention aux fins pour lesquelles elle a été octroyée et un rapport d'activité
 - supérieures à 25 000 EUR, en ce compris la vérification des comptes et bilans et la production d'un rapport financier
- autoriser le Collège communal à statuer sur les justificatifs remis par les bénéficiaires, au plus tard le 30 juin de l'exercice suivant le millésime durant lequel la subvention a été octroyée.

13. REGIE FONCIERE : BUDGET DE L'EXERCICE 2024 - ARRET :

Il est proposé au Conseil d'arrêter le budget ordinaire de la Régie foncière pour l'exercice 2024 et à rendre non limitatives les allocations du chapitre des dépenses d'exploitation en application des dispositions de l'article 17 de l'Arrêté du Régent du 18 juin 1946.

14. MARCHE PUBLIC EXTRAORDINAIRE (PROJET N° 20230083) : AMENAGEMENT D'UN CARREFOUR A FEUX A LA PORTE DE SAINT-GHISLAIN - CONVENTION DE MARCHE CONJOINT :

Il est proposé au Conseil d'approuver la convention de marché conjoint sur l'aménagement d'un carrefour à feux à la porte de Saint-Ghislain entre la Ville et la Région Wallonne.

15. PATRIMOINE : PROJET PIMACI "COMMUNE CYCLABLE" - PARCELLE SISE ZONING DE LA RIVIERETTE - PROJET D'ACTE : DECISION FORMELLE D'ACQUISITION :

Il est proposé au Conseil de :

- procéder à l'acquisition du bien appartenant à l'IDEA, selon les conditions fixées dans la décision de principe prise en sa séance du 20 mars 2023 et notamment les suivantes : l'acquisition a lieu pour cause d'utilité publique, au prix de 9 786 EUR, en vue de garantir le maintien de la future liaison cyclable entre la rue du Sas, le zoning artisanal et le chemin de halage de l'ancienne Haine
- solliciter auprès de l'Administration Générale de la Documentation patrimoniale, la dispense de prendre inscription d'office, lors de la transcription de l'acte notarié
- charger le Collège communal de l'exécution de la présente décision.

16. PATRIMOINE : REGIE FONCIERE - BIEN SIS RUE EMILE MATHIEU A 7333 TERTRE : PROCEDURE DE MISE EN VENTE - REVISION A LA BAISSSE DE L'OFFRE DE BASE A RECUEILLIR :

Il est proposé au Conseil de :

- réviser à la baisse l'offre de base à recueillir pour l'achat du bien sis rue Emile Mathieu 26 à 7333 Tertre, et de la fixer à 100 000 EUR, pour les raisons précitées
- charger le Collège communal d'exécuter la décision.

17. HOLDING COMMUNAL SA EN LIQUIDATION : ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DU 13 NOVEMBRE 2023 - POINTS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR : INFORMATION :

Il est proposé au Conseil de prendre connaissance des points inscrits à l'ordre du jour de l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du Holding communal SA en liquidation qui s'est tenue le 13 novembre 2023.

18. INTERCOMMUNALE IRSIA : ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 NOVEMBRE 2023 - ORDRE DU JOUR ET POINTS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR : APPROBATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver :

- l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 29 novembre 2023
- les points inscrits à l'ordre du jour.

19. INTERCOMMUNALE iMio : ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 12 DECEMBRE 2023 - ORDRE DU JOUR ET POINTS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR : APPROBATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver :

- l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 12 décembre 2023
- les points inscrits à l'ordre du jour.

20. INTERCOMMUNALE POUR LA GESTION ET LA REALISATION D'ETUDES TECHNIQUES ET ECONOMIQUES (IGRETEC) : ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 13 DECEMBRE 2023 - ORDRE DU JOUR ET POINTS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR : APPROBATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver :

- l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 13 décembre 2023
- les points inscrits à l'ordre du jour.

21. INTERCOMMUNALE ORES ASSETS : ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 14 DECEMBRE 2023 - ORDRES DU JOUR ET POINTS INSCRITS AUX ORDRES DU JOUR : APPROBATIONS :

Il est proposé au Conseil d'approuver :

- les ordres du jour des Assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 14 décembre 2023
- approuver les points inscrits aux ordres du jour.

22. INTERCOMMUNALE CENEO : ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 15 DECEMBRE 2023 - ORDRE DU JOUR ET POINTS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR : APPROBATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver :

- l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire du 15 décembre 2023
- les points inscrits à l'ordre du jour.

23. REGLEMENT COMMUNAL RELATIF A L'UTILISATION DU PARC CANIN SIS DANS LE PARC COMMUNAL DE BAUDOUR - ADOPTION :

Il est proposé au Conseil d'adopter le Règlement communal relatif à l'utilisation du parc canin situé dans le parc communal de Baudour.

24. MODIFICATION DE VOIRIE : RUE EMILE MATHIEU A TERTRE :

Le Conseil est invité à marquer son accord sur la modification de voirie dans le cadre de la construction de 30 logements, rue Emile Mathieu à 7333 Tertre.

25. MARCHE PUBLIC EXTRAORDINAIRE (PROJET N° 20230045) : DESAFFECTATION DE CONCESSIONS EN PLEINE TERRE DANS LE CIMETIERE DE BAUDOUR - DECISION DE PRINCIPE, CHOIX DU MODE DE PASSATION ET FIXATION DES CONDITIONS :

Il est proposé au Conseil d'approuver le marché de désaffectation de concessions en pleine terre dans le cimetière de Baudour.

26. PROJET D'ARRETE MINISTERIEL DU SERVICE PUBLIC DE WALLONIE RELATIF A LA CREATION D'UN ILOT AXIAL STRIE ET UNE STRIE POUR REDRESSER LA COURBE : RUE JULES THAYSE A SON CARREFOUR AVEC LA RUE DE CHIEVRES A TERTRE - AVIS :

Il est proposé au Conseil de remettre un avis favorable sur le projet d'Arrêté ministériel émanant du Service Public de Wallonie portant Règlement complémentaire sur la police de la circulation routière relatif à la création d'un îlot axial strié et une strie pour redresser la courbe à la rue Jules Thayse, à son carrefour avec la rue de Chièvres à Tertre.

27. CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE : REGLEMENT DE TRAVAIL - MODIFICATION : APPROBATION :

Il est proposé au Conseil d'approuver le règlement de travail révisé du Centre Public d'Action Sociale.

28. ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL : GROUPE SCOLAIRE JEAN ROLLAND - APPEL A CANDIDATS DIRECTEURS :

Il est proposé au Conseil de lancer un appel à candidatures à une fonction de direction pour le groupe scolaire Jean Rolland pour un emploi définitivement vacant, conformément aux dispositions du Décret du 2 février 2007 fixant le statut des directeurs et directrices dans l'enseignement.

29. RESEAU PUBLIC DE LECTURE : PROPOSITION D'AVENANT A LA CONVENTION AVEC LA FEDERATION INTERDIOCESAINE DES BIBLIOTHEQUES ET DES BIBLIOTHECAIRES CATHOLIQUES :

Il est proposé au Conseil d' :

- inscrire un montant maximum de 28 000 EUR au budget 2024 pour frais rétrocedés à la FIBBC relatifs au traitement du personnel de la Ludothèque de Saint-Ghislain
- approuver l'avenant à la convention signée le 30 juin 2021.

30. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE :

Conformément à l'article L1122-16 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ainsi qu'aux articles 46, 47 et 48 du Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil communal, le procès-verbal de la séance du Conseil communal précédente est mis à disposition des Conseillers sept jours francs au moins avant le jour de la séance.

Huis clos

Notes de synthèse